

RENOVATION DU BAC PRO CGEA ET DU BPREA

Les objectifs annoncés par la DGER :

- * mieux prendre en compte l'agro-écologie et la diversité des systèmes de production
- * permettre son articulation avec le BTSA ACSE rénové.

Pour le Snetap-FSU le maintien d'une articulation de la formation en 3 ans et le manque de réelles références à l'agro-écologie empêchent d'atteindre ces objectifs.



LE CALENDRIER DE LA RENOVATION

Mise en œuvre de la 2nd professionnelle "Productions" à la rentrée 2016

Mise en œuvre du cycle terminal du bac pro CGEA :

* 1^{ère} à la rentrée 2017

* terminale à la rentrée 2018

Première session d'examen en juin 2019

Le BEPA "Travaux de l'entreprise agricole" sera également rénové.

Pour le Snetap-FSU, une réécriture au fil de l'eau ne peut donner une réelle cohérence à l'ensemble du projet.

La formation doit être construite d'un seul bloc pour garantir un travail homogène autour de l'agro-écologie.



LA 2nd PROFESSIONNELLE "PRODUCTIONS"

La nouvelle seconde professionnelle couvrira l'ensemble du secteur de la production.

La 2nd Pro "Productions" devient la 1^{ère} année de formation des Bacs Pro suivants :

- * Bac Pro Conduite et gestion de l'exploitation agricole (CGEA)
- * Bac Pro Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin
- * Bac Pro Productions aquacoles
- * Bac Pro Conduite et gestion de l'entreprise hippique (CGEH)
- * Bac Pro Productions horticoles (PH)
- * Bac Pro Agroéquipement.

Le Bac Pro PH est aussi accessible directement après une 2nd Nature - Jardin - Paysage - Forêt



STRUCTURE DE LA 2nd PRO

La formation est répartie sur 36 semaines :

- 30 semaines (870 heures) d'enseignement en établissement
- 1 semaine de stage collectif (ou son équivalent) – SDD
- 1 semaine de pratique encadrée
- 4 à 6 semaines de stages individuels en milieu professionnel (3 semaines prises sur la scolarité - 1 à 3 semaines prises sur les congés).
- 1 semaine « indéterminée »

Supplément horaire enseignant - 30 heures, pour soutien et/ou mise à niveau.

**Pour le Snetap-FSU, la semaine "indéterminée" n'est pas acceptable.
Les 36 semaines prévues dans l'architecture de cette 2nd Pro
doivent être les mêmes pour tous les élèves sur le territoire.**



LES EP3

7 champs professionnels

correspondant un module d'enseignement professionnel (EP 3) :

- Élevage canin et félin,
- Aquaculture,
- Horticulture,
- Vigne et du vin,
- Agro-équipement,
- Activités hippiques,
- Élevage et cultures.

Seuls les EP3 des spécialités

"Conduite d'élevages et de cultures" et "Vigne et vin" sont modifiés.

Le Snetap-FSU, s'interroge sur la pertinence de maintenir l'agro-équipement dans les champs professionnels de la production.



ENSEIGNEMENTS GENERAUX ET EP1 EP2

Les modules généraux sont inchangés.

EP1 - Contexte de l'acte de production
devient un module axé sur l'organisation économique et sociale de la production
(bascullement des heures de bio-éco en EP 2)

EP2 – Les êtres vivants et leur environnement
se réorganise autour de la biologie - écologie et de l'agronomie / zootechnie

Pour le Snetap-FSU, si la réorganisation de l'EP2 autour de la biologie - écologie et de l'agronomie - zootechnie a du sens, elle ne peut suffire à donner à l'agro-écologie toute sa force dans ce référentiel.



LES HORAIRES DE LA 2nd PRO PRODUCTIONS

²Grille horaire : seconde professionnelle « productions » pour la spécialité « conduite d'élevages et de cultures »

Enseignements obligatoires		Horaire sur 30 semaines					Horaire supplémentaire enseignant							
Disciplines	seuil	TOTAL	Dont classe entière	Dont groupe à effectif réduit	Dont activités pluridisciplinaires	Horaire hebdomadaire indicatif	Pluridisciplinarité	Mise à niveau	Travaux pratiques encadrés (seuil à 15)	Pratique encadrée	Accomp. Projet élève	Stage collectifs	Heures sup. Grp. eff. r. éd.	Ve de classe
Français	24	60,00	45,00	15,00		2,00 (1,50+0,50)								
Langue vivante	20	60,00	30,00	30,00		2,00 (1,00+1,00)								
Histoire et géographie	24	30,00	30,00			1,00 (1,00+0,00)								
Education socioculturelle	24	30,00	15,00	15,00		1,00 (0,50+0,50)						5		
Education physique et sportive	24	60,00	60,00			2,00 (2,00+0,00)								
Mathématiques	24	60,00	30,00	30,00		2,00 (1,00+1,00)								
Informatique	16	30,00	30,00			1,00 (0,50+0,50)								
Biologie - Ecologie	24	60,00	30,00	30,00		2,00 (1,00+1,00)						10		
Physique et Chimie	24	30,00	15,00	15,00		1,00 (0,50+0,50)								
Sciences économiques, sociales et de gestion	24	75,00	60,00	15,00		2,50 (2,00+0,50)								
Sciences et techniques des équipements / Agroéquipements	16	30,00	15,00	15,00		1,00 (0,50+0,50)								
Agronomie	16	45,00	15,00	30,00		1,50 (0,50+1,00)								
Zootéchnie	16	45,00	15,00	30,00		1,50 (0,50+1,00)								
Sciences et techniques professionnelles	16	135,00	45,00	60,00	30,00	3,50 (1,50+2,00)				30				
Sciences et techniques professionnelles	24	30,00	30,00			1,00 (1,00+0,00)	30,00							
Non affecté (EIE)	16	90,00	30,00	60,00		3,00 (1,00+2,00)								
TOTAL		870,00	465,00	375,00	30,00	28,00 (15,50+12,50)	30,00	30	0	30	0	30	0	0
+ activités pluridisciplinaires						1,00								
Total général						29,00								
Période en entreprise et stages		4 à 6 semaines de stages dont 3 prises sur la scolarité												
		1 semaine de travaux pratiques encadrés + 1 semaine de stage collectif												

Pour le Snetap-FSU, la DGER augmente encore le volume d'heures non-affectées notamment en affectant l'horaire supplémentaire enseignant dédié à la pluridisciplinarité aux STP sans distinction.

IL EST ENCORE TEMPS DE FAIRE EVOLUER CE PROJET

La DGER a mis le projet de référentiel 2nd professionnelle "productions" en ligne sur Chlorofil et propose aux équipes pédagogiques, de porter un avis sur ce projet avant le 7 mars 2016.

Le Snetap-FSU appelle les équipes à faire remonter leurs remarques et propositions de modifications sur ce projet de seconde professionnelle vers l'administration
mais également vers le Snetap-FSU snetap@snetap-fsu.fr